

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Mercredi 12 août 2021

Déclaration sur le programme des sports additionnels des Jeux de Paris 2024

Au lendemain des Jeux de Tokyo, le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 a été interpellé par le monde du karaté, en particulier par la voix de son médaillé d'or olympique Steven Da Costa.

Paris 2024 tient tout d'abord à féliciter chaleureusement Steven Da Costa et le karaté français pour ce titre olympique historique et entend leur déception au lendemain d'un moment sportif aussi fort.

Interrogé sur la possibilité d'ajouter le karaté au programme des sports additionnels, Paris 2024 souhaite apporter tous les éléments de réponse de manière transparente et factuelle comme il l'a toujours fait dans ce processus de sélection des sports additionnels afin de ne pas nourrir des attentes infondées.

Paris 2024 tient tout d'abord à rappeler que depuis décembre 2020, le programme des épreuves aux Jeux de Paris 2024 est définitif et ne pourra plus subir de modification. Celui-ci a été défini dans un calendrier connu de tous, dans le strict respect des règles édictées par le Comité International Olympique.

Pour rappel, depuis les Jeux de Tokyo 2020, le CIO offre l'opportunité aux comités d'organisation des Jeux Olympiques d'ajouter des sports additionnels sans garantie d'inclusion dans la prochaine édition des Jeux.

Pour les Jeux de Paris 2024, de nouvelles normes ont été édictées afin de limiter la dimension des Jeux. Les athlètes des nouveaux sports sont désormais intégrés au quota global des athlètes, au nombre de 10 500, et non plus dans un quota additionnel comme c'était le cas à Tokyo 2020. En conséquence, le nombre de sports additionnels pour les Jeux de Paris 2024 est de 4 et non de 5 comme à Tokyo, et le nombre d'athlètes pour ces sports est plus de deux fois moins important, passant de 474 (dont 80 pour le karaté) à 232.

C'est dans ce nouveau cadre, plus contraint, que Paris 2024 a rencontré, entre septembre 2018 et février 2019, 19 fédérations Internationales qui ont chacune présenté leur projet pour l'inclusion de leur sport au programme existant.

A l'issue de ce processus, quatre sports additionnels : le breaking, l'escalade, le skateboard et le surf, ont été sélectionnés en février 2019 par Paris 2024 pour proposition au CIO. Un choix guidé par l'identité de ces sports jeunes, accessibles et connectés avec leur époque en cohérence avec la vision de Paris 2024 et complémentaires avec le programme existant imposé.

Ces quatre sports additionnels comptent 12 épreuves ce qui représente moins de 4% du programme global.

Cette proposition a été validée à l'unanimité en 2019 par toutes les instances décisionnelles de Paris 2024 : la Commission du programme, la Commission exécutive, la Session du CIO et par le Comité d'Administration de Paris 2024 qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet (l'Etat, le CNOSF, le CPSF, la Région Île-de-France, la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux, ainsi que 20 membres du mouvement sportif et 14 membres de la société civile).

En décembre 2020, le CIO a définitivement validé le programme officiel des Jeux de Paris 2024 comprenant ces 4 sports additionnels.

Paris 2024 comprend tout à fait la déception de la fédération de Karaté tout autant que des 14 Fédérations Internationales non-retenues et s'est engagé à continuer à travailler avec elles dans le but de promouvoir leur sport en France et à l'international.

Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 182 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis, représentants des collectivités locales concernées par les Jeux, de la société civile et des partenaire sociaux.

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels

